

Annexe II

Séminaire régional pour le Pacifique sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : accélérer l'action, tenu à Denarau (Fidji), du 21 au 23 mai 2014

I. Introduction

1.

L'Argentine, l'Australie, l'Espagne et le Maroc ont également participé en tant qu'observateurs. Le Programme des Nations Unies pour le développement et deux organisations régionales, à savoir le secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Groupe du fer de lance mélanésien, étaient également représentés.

7. À la 1^{re} séance, le 21 mai, le Président a nommé Esala Nayasi (Fidji) et Alexander Volgarev (Fédération de Russie) Vice-Présidents du séminaire, et Jose Antonio Cousiño (Chili) Rapporteur, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du séminaire. Il a aussi créé un groupe de rédaction officieux et nommé le Rapporteur facilitateur des travaux de ce groupe.

8. L'ordre du jour du séminaire était le suivant :

1. Rôle du Comité spécial, des puissances administrantes, des gouvernements territoriaux et des autres États Membres et parties concernés par l'accélération de la décolonisation des territoires non autonomes, dans le cadre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme :
 - a) Mise en place d'initiatives globales et durables en vue de parvenir à des actions efficaces dans des cas particuliers;
 - b) Promotion d'une participation constructive de toutes les parties concernées afin d'accélérer l'application intégrale du processus de décolonisation;
 - c) Recherche d'approches innovantes et créatives aux fins de la réalisation, au cas par cas, des objectifs prioritaires de la décolonisation.
2. Accélérer l'action : points de vue du Comité spécial, des puissances administrantes, des gouvernements territoriaux et des autres États Membres et parties concernés, ainsi que des experts et de la société civile :
 - a) Pour les territoires non autonomes de la région du Pacifique;
 - b) Pour les territoires non autonomes de la région des Caraïbes;
 - c) Pour les territoires non autonomes d'autres régions.
3. Rôle des organismes des Nations Unies dans la fourniture d'une aide au développement aux territoires non autonomes, en application de toutes les résolutions applicables de l'Organisation des Nations Unies : exposés du Programme des Nations Unies pour le développement et des commissions régionales.
4. Accélérer l'action : recommandations visant à faire progresser la décolonisation.

prononcé des déclarations. Les participants ont entendu une déclaration du représentant de l'Argentine et l'exposé d'un expert, Alejandro Betts (Argentine). Le représentant du Maroc a aussi fait une déclaration.

18. À la 4^e séance, le 22 mai, des déclarations ont été faites par les représentants du Maroc, de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de Cuba, de la Sierra Leone, de l'Équateur, du Chili et de l'Indonésie. Les représentants du Maroc et de Cuba ont exercé leur droit de réponse. Des déclarations ont également été faites par le représentant du Front Polisario et par un expert.

19. À la même séance, les participants ont entendu l'exposé d'un expert, Sergei Cherniavsky (Ukraine), ainsi que des déclarations prononcées par le représentant du Maroc et par un représentant du Front Polisario.

20. Toujours à la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de Gibraltar, du Chili, du Maroc, de l'Équateur et du Front Polisario ainsi que par un expert.

21. À la 5^e séance, le

V. Conclusions et recommandations

28. Les membres du Comité spécial ayant participé au séminaire ont rappelé la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, qui figure dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, et le rôle du Comité spécial, qui consiste à examiner l'application de la Déclaration, à faire des propositions et des recommandations sur les progrès accomplis et le degré d'application de la Déclaration et à en rendre compte à l'Assemblée générale.

29. Ils ont réaffirmé que les conclusions et recommandations des séminaires précédents demeuraient pertinentes.

30. En outre, conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du séminaire, les membres participants ont établi les conclusions et recommandations ci-après à l'intention du Comité spécial pour examen à sa session de fond.

A. Mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme : accélérer l'action

31. Dans leurs observations finales, les membres participants :

a) Ont noté que la période 2011-2020 avait été proclamée troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme par l'Assemblée générale. Les participants ont évalué les progrès accomplis, examiné les méthodes de travail existantes et pris un nouvel élan en vue de mener à bien la tâche historique confiée au Comité spécial;

b) Ont recensé un certain nombre de questions relatives à la décolonisation qui se sont posées au cours de la troisième Décennie, comme les incidences des changements climatiques, en particulier dans les territoires non autonomes, la crise économique et financière mondiale, l'importance de la coopération régionale, de l'éducation et de la sensibilisation du public, le rôle de la société civile et des femmes, l'autonomisation des groupes vulnérables et la capacité de s'auto-administrer totalement;

c) Ont souligné, compte tenu du caractère intersectoriel de la plupart des problèmes auxquels devaient faire face certains territoires non autonomes dans la dynamique du monde interconnecté actuel, qu'il fallait s'employer, avec la participation des intéressés et au cas par cas, à continuer de renforcer les capacités administratives, la bonne gouvernance et la viabilité économique des territoires non autonomes, pour qu'ils puissent traiter ces problèmes dans une optique globale;

d) Ont reconnu que les changements climatiques avaient encore accru la vulnérabilité écologique et économique de nombreux territoires non autonomes, et que la crise économique et financière mondiale actuelle avait fait ressortir la nécessité d'assurer leur viabilité économique et de diversifier leur tissu économique;

e) Ont constaté le rôle important que les organisations régionales et les accords régionaux jouaient en aidant de nombreux territoires non autonomes à faire face à divers problèmes nouveaux;

f) Ont souligné que l'éducation et la sensibilisation du public, y compris des peuples autochtones, demeuraient des éléments essentiels de la décolonisation et, à cet égard, ont rappelé que les puissances administrantes étaient responsables de

veiller à ce que les peuples concernés soient en mesure de prendre des décisions avisées quant au statut politique futur de leur territoire, conformément aux résolutions et décisions des Nations Unies;

g)

C.

conformément à leur mandat et aux résolutions des Nations Unies sur la décolonisation.

F. Suggestions et propositions pour la troisième Décennie

36. Dans leurs observations finales, les membres participants :

a) Ont réaffirmé que tous les peuples avaient droit à l'autodétermination, droit en vertu duquel ils pouvaient librement déterminer leur statut politique et poursuivre leur développement économique, social et culturel;

b) Ont réaffirmé également que toute tentative visant à saper partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays était incompatible avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies;

c) Ont confirmé que l'Organisation des Nations Unies avait toujours un rôle utile à jouer dans le processus de décolonisation, que le mandat du Comité spécial était un programme essentiel de l'Organisation, et que

Appendice II

Liste des participants

Membres du Comité spécial

Équateur (Président)	Xavier Lasso Mendoza ^a José Eduardo Proaño ^a
Chili	José Antonio Cousiño ^a
Chine	Cao Xinyang
Cuba	Oscar León González ^a
Fédération de Russie	Alexander A. Volgarev ^a
Fidji	Esala Nayasi
Indonésie	Gary RM Jusuf Elleonora Tambunan ^a Ira Rachmawati
Mali	Dianguina dit Yaya Doucouré ^a
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Fred Sarufa ^a
Sierra Leone	Amadu Koroma ^a

États Membres de l'Organisation des Nations Unies

Argentine	Gerardo Díaz Bartolome Martin Dieser
Australie	Solstice Middleby
Espagne	Javier Gutiérrez Blanco-Navarrete
Maroc	Mohamed Mael-Ainin Khaddad El Moussaoui

Puissances administrantes

États-Unis	Vukidonu Qionibaravi
France	Gilles Montagnier Caroline Gravelat Marie-Paule Tourte-Trolue
Nouvelle-Zélande	Nicola Ngawati

Fonds et programmes des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour le développement	Akiko Fujii
--	-------------

^a Membre de la délégation officielle du Comité spécial.

Territoires non autonomes

Gibraltar

Joseph Bossano

Guam

Edward A. Alvarez

Îles Falkland (Malvinas)

Roger Edwards^b

Sahara occidental

Fadel Kamel Mohamed

Samoa américaines

Savali Talavou Ale

Fiu Johnny Saelua

Tokélaou

Kuresa Nasau

Jovilisi V. Suveinakama

Organisations non gouvernementalesColegio de Abogados de Puerto Rico
(Porto Rico)

Wilma E. Reveron-Collazo

Groupes régionaux

Groupe du fer de lance mélanésien

Appendice III

Motion de remerciement au Gouvernement et au peuple des Fidji

Les participants au séminaire régional pour le Pacifique,

*Réunis du 21 au 23 mai 2014 à Denarau (Fidji) pour examiner les problèmes et
les perspectives du processus de décolonisation dans le monde actuel,*

Ayant entendu l'importante déclaration faite par le Premier Msamoa noL

Fiundu